

SNBC, NEUTRALITE CARBONE ? PLACE AU GAZ RENOUVELABLE !

Paris le 12 juillet 2017 – **Les résultats de l'étude* menée par Coénove sur la stratégie Nationale Bas Carbone montrent que l'utilisation du gaz renouvelable dans le bâtiment fait pleinement partie de l'équation pour atteindre les objectifs de la SNBC dans le parc résidentiel en 2050.**

Nicolas Hulot a présenté jeudi dernier son plan climat marquant la mobilisation du gouvernement pour une neutralité carbone à l'horizon 2050. Pour atteindre cet objectif on retiendra notamment la priorité donnée à l'innovation en faveur de la transformation du paysage énergétique français vers les énergies renouvelables.

Or les énergies renouvelables ne se réduisent pas qu'aux seules énergies électriques. Le gaz, énergie stockable, progressivement renouvelable et disponible en toute saison, a toute sa place dans la transition énergétique.

D'abord complément indispensable aux ENR électriques à travers l'hybridation de solutions performantes (chaudière haute performance / chauffe-eau solaire par exemple/pompe à chaleur électrique), le gaz, énergie stockable est également une solution pertinente pour répondre aux appels de puissance hivernale et pallier l'intermittence des moyens de production solaire ou éolien.

En outre, via la méthanisation, il passe progressivement au vert sous la forme de biogaz provenant de la dégradation de matières organiques et de biométhane injecté dans les réseaux de gaz naturel.

Fin 2016, 26 sites injectaient du biométhane dans le réseau de distribution de Grdf. En juin 2017 on en compte 31 raccordés au réseau Grdf pour 37 sur l'ensemble du territoire. La mise en place, annoncée jeudi, d'un futur prêt sans sûreté de longue durée pour accélérer le développement de la filière est un bon signe.

Mais, la méthanisation n'est qu'une partie de la mutation vers un gaz de plus en plus renouvelable : via le power to gaz se profile une solution intelligente de récupération et de stockage de l'électricité excédentaire produite par les énergies renouvelables électriques : transformation en hydrogène, voire en méthane de synthèse par la méthanation et réinjection dans les réseaux de transport et de distribution de gaz.

En plaidant pour la mise en œuvre d'une stratégie nationale gaz renouvelable (à l'instar de ce qui a été fait sur la biomasse), Coénove rejoint les sept compagnies indépendantes d'infrastructure gazière regroupées au sein de la Green Gas Initiative qui visent un approvisionnement en gaz

naturel 100% neutre en carbone au sein de leur infrastructure de transport d'ici à 2050 et qui militent pour un développement vigoureux d'un marché européen du biométhane.

À l'occasion des 8èmes Rencontres pour les énergies renouvelables portant sur les moyens d'atteindre les objectifs de la loi de transition énergétique, Bernard Aulagne rappelle que « le gaz, que ce soit sous sa forme actuelle et plus encore demain sous sa forme renouvelable, permet de concilier l'atteinte des objectifs de neutralité carbone fixés par Nicolas Hulot et le maintien d'un mix énergétique diversifié, véritable clé de voûte de la sécurité d'approvisionnement du pays, en tous lieux, à tout moment. »

*Etude disponible sur le site de l'association [Coénove](#)

À propos de Coénove

Constituée en octobre 2014, l'association Coénove rassemble les acteurs majeurs de la filière gaz – énergéticiens, industriels et professionnelles – tous convaincus de la pertinence d'une approche nouvelle basée sur la complémentarité des énergies et la place que l'énergie gaz doit jouer dans la stratégie énergétique de la France.

Elle se mobilise aux côtés des parties prenantes pour apporter des solutions innovantes et durables aux nombreux défis de la transition énergétique tout en s'inscrivant dans le sens de l'intérêt général.

Contact presse

A+ Conseils

Claire-Anne Brulé

01 44 18 65 57 / 06.30.86.41.29

claireanne.aplusconseils@gmail.com